



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mesures annoncées par le Président de la République

Question au Gouvernement n° 4235

Texte de la question

MESURES ANNONCÉES PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. le président. La parole est à M. Julien Aubert.

M. Julien Aubert. Hier, le Président de la République a choisi d'incarner l'ordre plutôt que la liberté. Ce qu'il a annoncé a l'aspect et le goût de la vaccination obligatoire, mais on ne l'appelle pas ainsi : mettons qu'il s'agisse d'une vaccination facultativement obligatoire. Monsieur le Premier ministre, vous parliez d'en rester à l'incitation : sans doute avez-vous retenu la leçon d'Al Capone, qui disait que l'on obtient bien plus avec un mot aimable et une arme à feu qu'avec seulement un mot aimable. *(M. Alexis Corbière rit.)*

Concernant la vaccination des soignants, nous sommes d'accord ; je voudrais toutefois revenir sur la volte-face que vous avez opérée entre juin et juillet avec l'extension précipitée du pass sanitaire. Il y a un mois, on répétait aux Français : « L'épidémie est terminée, elle est derrière nous, vivez ! » Désormais, on leur signifie tout le contraire. Plutôt que l'ordre, je crains fort que tout cela ne suscite le chaos ! Comment s'organiser ? Je pense aux Français résidant dans des pays où il n'y a pas de vaccin homologué par la France : comment feront-ils pour rentrer ? Je pense aux restaurateurs qui devront faire la police en plein pic touristique ; à votre distinction subtile entre supermarchés et grands centres, qui nous rappelle celle entre commerces essentiels et non essentiels ; aux adolescents mineurs,...

M. Erwan Balanant. Nous, nous pensons aux Français !

M. Julien Aubert. ...qui, ne pouvant se faire vacciner que depuis juin, auraient bien du mal à se trouver à jour en juillet. Enfin, je pense à ces centaines de milliers de personnes qui avaient planifié leurs vacances en fonction de vos annonces du mois de juin et vont chercher en catastrophe à se faire vacciner sur leur lieu de séjour. Monsieur le ministre de la santé, quelle logistique prévoyez-vous ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Monsieur Aubert, je crains de percevoir dans votre question le regret de nous voir prendre de l'avance sur l'épidémie : vous auriez tant aimé pouvoir, dans quelques semaines, nous reprocher notre retard ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)*

Mme Stéphanie Rist. Exactement !

M. Olivier Véran, ministre. Cela fait un an et demi et neuf textes relatifs à l'urgence sanitaire que vous prenez le micro pour nous dire qu'il est bien tard ; à présent, vous trouvez qu'il est bien tôt ! *(Mme Bérengère Poletti)*

proteste.)

M. Alexis Corbière. Voulez-vous qu'on vous rappelle tout ce que vous avez déclamé à ce micro, vous ?

M. Olivier Véran, ministre . Quand vous estimerez le bon moment venu, faites-nous donc signe. D'ailleurs, si vous pouviez nous indiquer quel moment aurait été idéal pour l'apparition des variants en France et en Europe, je vous en saurais gré, car aucun scientifique n'a été capable de le prévoir ! (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*) Nous devons réagir.

M. Ugo Bernalicis. Réagir, ce n'est pas anticiper !

M. Olivier Véran, ministre . Par ailleurs, auriez-vous la courtoisie de m'envoyer le texte de l'avant-projet de loi, dont vous connaissez manifestement les moindres recoins, à en juger par vos critiques ? Je vais vous faire une confidence : moi qui en suis l'un des rédacteurs, je ne l'ai pas encore achevé. Mettez donc vos critiques de côté pendant sept à dix jours –elles ne changeront pas d'ici là, de toute façon –, le temps de nous laisser travailler ; participez à la concertation, comme l'a fait votre groupe ! J'entends que vous êtes favorable à la vaccination obligatoire des soignants,...

M. Erwan Balanant. M. Aubert pourra soutenir le contraire demain !

M. Olivier Véran, ministreainsi qu'à l'extension du pass sanitaire, encore que cela dépende de son périmètre. Les débats parlementaires promettent donc d'être passionnants, d'autant qu'en dernier lieu, nous avons le même objectif : protéger les Français, protéger le pays, éviter un nouveau confinement. C'est là une base de discussion qui devrait nous permettre de nous entendre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – M. Erwan Balanant applaudit également.*)

M. le président. La parole est à M. Julien Aubert.

M. Julien Aubert. Je constate que vos excellents résultats sanitaires n'entament pas votre modestie, monsieur le ministre. (*Sourires.*) Reste que les Français désireux de profiter de leurs vacances ont le choix entre la perspective de se faire touiller le nez chaque jour lors d'un test PCR et celle de devoir trouver un centre de vaccination !

Je ne crains pas l'obligation, mais les discriminations que pourraient entraîner vos mesures précipitées en créant une catégorie de Français de seconde zone. Vous n'assumez pas le caractère obligatoire de la vaccination, mais vous n'avez pas non plus réfléchi au fait que le rapport entre son coût et ses avantages n'est pas le même pour un octogénaire et pour un étudiant.

M. le président. Merci, monsieur Aubert.

M. Julien Aubert. Il est plus que probable que ces discriminations vont s'installer : comment comptez-vous lutter contre elles ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre.

M. Olivier Véran, ministre. Monsieur le député, je sais qu'au fond, au-delà des propos de tribune, vous avez compris le raisonnement qui est le nôtre et que reflétera le projet de loi à venir. Il s'agit de ne plus confiner le pays, même en cas de forte vague épidémique ayant un impact sanitaire. La question qui se pose, et à laquelle vous aurez à répondre par votre vote, n'est pas celle de l'existence du pass sanitaire, mais du choix entre ce pass et le confinement. Pour ma part, je choisis le pass sanitaire, et je continuerai à encourager les Français à se faire vacciner. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM, ainsi que sur quelques bancs du groupe Dem.*) Nous verrons dans quelques jours quel sera votre choix !

Données clés

Auteur : [M. Julien Aubert](#)

Circonscription : Vaucluse (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4235

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 juillet 2021](#)